L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 17 AOUT 1888.

OFFICIEL.

Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane.

Session Régulière de 1888.

No 115.] LOI

Ordonnant que le capital des associations, sociétés et compagnies de constructions ou de *homestead*, soit toujours de vingt mille dollars au moins; que le secrétaire et le trésorier de ces associations ou ceux qui agissent en cette double qualité, fournissent un cautionnement avec de bons répondants, pour garantir la fidèle exécution de leurs devoirs; qu'un état de situation des affaires de chacune des dites associations soit soumis aux actionnaires; autorisant les dites associations à acheter, améliorer, réparer et construire des immeubles, ainsi qu'à les vendre; autorisant également ces associations à acheter et à vendre des immeubles; stipulant que ces marchés mutuels seront valides, même s'ils sont conclus en même temps entre vendeurs et acheteurs; déclarant, dans ces cas, que les associations susdites ont tous les droits, privilèges et garanties accordés actuellement au vendeur d'une propriété; autorisant les actionnaires des associations susdites à donner en garantie les quotités par eux payées sur leurs actions ou à payer plus tard pour répondre de dettes dues à l'association; rappelant toutes les lois contraires à la présente.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que le capital de toutes les associations, sociétés ou compagnies de construction ou de *Homestead*, telles qu'elles sont en ce moment organisées dans cet Etat, tant celles qui ont déjà été incorporées que celles qui pourront l'être plus tard, en vertu des lois de cet Etat relatives à l'organisation de corporations pour travaux d'améliorations publiques, etc., peut être divisé en actions et payable par quotités, ainsi que le décideront leurs chartes respectives. Il est bien entendu qu'aucune association de ce genre ne commencera ses opérations dans cet Etat avant qu'il ait été souscrit au moins $20,000 du capital, et à moins que les quotités à payer ne soient au moins de 25 cents l'action par mois. Il est bien entendu en outre qu'il sera permis à toute association de homestead faisant en ce moment des affaires avec un capital inférieur à $20,000, de le porter à ce dernier chiffre, pour se conformer à la loi.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que le secrétaire et le trésorier des associations susdites ou ceux qui agiront en cette qualité enregistreront l'un et l'autre au bureau du conservateur des hypothèques, dans la paroisse où est domiciliée l'association, un bon avec des répondants solvables, pour un montant que fixera une résolution du conseil de direction, pourvu que le cautionnement ne soit pas au-dessous de mille dollars, pour assurer la fidèle exécution de leurs devoirs. Les garanties des dits bons ne seront pas jugées suffisantes avant d'être acceptées et approuvées par le Conseil de Direction et par le juge ou l'un des juges de la Cour de District de la paroisse où l'association a son domicile. Les bons seront faits en faveur de l'association qui a le droit de poursuivre pour elle-même et les officiers et servants qu'ils doivent indemniser l'association, ou celui de ses actionnaires ou toute autre personne intéressée qui aura éprouvé ou pourra éprouver un dommage quelconque résultant du non accomplissement ou de l'accomplissement incomplet de leurs devoirs par les officiers ci-dessus.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Qu'il sera tenu annuellement une réunion générale des actionnaires de chacune des associations ci-dessus, et que, à cette réunion, le Conseil de Direction, par l'entremise du secrétaire ou de tout autre officier qu'il désignera, présentera aux actionnaires un état complet et détaillé des affaires de l'association pendant l'année, ainsi qu'un exposé de sa situation financière, en donnant le chiffre de l'actif et du passif.

Sec. 4.—Il est de plus décrété, etc., Que les associations ci-dessus pourront acheter d'un actionnaire ou de toute autre personne, des biens-fonds quelconques, améliorer et réparer ceux-ci, les vendre, soit d'une manière conditionnelle, ou après les avoir améliorés et réparés ou y avoir bâti, à un actionnaire ou à toute autre personne, et en cas de vente que les actionnaires ou associés pourront faire des ventes de propriétés, soit au comptant, soit à crédit, et pourront ainsi acheter, réparer leurs immeubles, construire sur des terrains vacants, passer tous contrats et parfaire tous les actes nécessaires à leur genre d'affaires. Dans le cas où l'association achèterait une propriété d'une personne et la revendrait ensuite à la même personne, elle aura le privilège du vendeur sur la propriété ainsi vendue, pour garantir le paiement du prix de vente. Les associations ci-dessus seront admises à passer avec une partie, à compte des marchés pour achats de propriétés quelles lui revendront ensuite, même si la double opération est faite en même temps. De pareils marchés et contrats ne seront pas considérés comme un prêt, mais comme une vente à l'association suivie d'une seconde vente par l'association à la même personne. L'association, pour s'assurer le paiement du montant dû par l'acheteur, exercera tous les droits et privilèges que la loi accorde au vendeur.

Sec. 5.—Il est de plus décrété, etc., Que tout actionnaire d'une des associations ci-dessus pourra, en contractant avec celles-ci, donner en garantie les quotités qu'il a déjà payées sur ses actions et celles qu'il aura à payer après la date du contrat, pour toute dette par lui due à l'association. Leur décrétation de ce nantissement dans un acte authentique créera un titre complet et valide au profit de l'association, et une inscription imprimée sur le certificat au moyen d'un timbre, en fera foi.

Sec. 6.—Il est de plus décrété, etc., Que toute loi ou partie de loi en conflit avec la présente est et demeure rappelée. La présente loi aura tout son effet dès qu'elle aura été votée.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 12 juillet 1888.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original.
JOS. GEBELIN,
Assistant Secrétaire d'Etat.

No 116.] LOI

Pour abroger la loi No 100 de la session régulière de 1878, approuvée le 15 mars, 1878, et intitulée "Loi pour abroger une loi réglementant les marchés privés dans la ville de la Nlle Orléans, et pour d'autres fins."

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la loi No 100, approuvée le 15 mars, 1878, intitulée "Loi pour abroger une loi réglementant les marchés privés dans la ville de la Nlle Orléans, et pour d'autres fins" est et demeure abrogée.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que le Conseil de ville de la Nlle-Orléans est autorisé à passer telles ordonnances qu'il jugera convenables pour réglementer les marchés privés dans la ville de la Nlle Orléans et qu'il est muni de pleins pouvoirs pour mettre en vigueur les dites ordonnances. Il est bien entendu qu'en agissant ainsi, il n'interprètera pas ses propres ordonnances de manière à violer en fait ou par implication, les dispositions constitutionnelles qui interdisent les monopoles, et qu'il ne prohibera pas l'établissement de marchés privés dans les districts populeux de la ville.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que le Conseil de ville peut prescrire par une ordonnance la manière dont les marchés privés seront tenus et la distance à laquelle ils devront se trouver des marchés publics. Il est bien entendu qu'aucun marché privé ne sera établi à moins de six rues d'un marché public, la distance devant se calculer par le temps que l'on mettrait en marchant pour aller d'un marché public à un marché privé.

Sec. 4.—Il est de plus décrété, etc., Que toute loi ou partie de loi contraire à la présente est et demeure rappelée. Il est bien entendu que la présente loi ne sera mise en vigueur qu'après l'expiration du bail actuel des marchés publics.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 12 juillet 1888.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original.
JOS. GEBELIN,
Assistant Secrétaire d'Etat.

No 117.] LOI

Pour autoriser l'Auditeur de l'Etat à émettre des warrants contre les différents fonds de levées de district pour les dépenses qu'occasionneront la tenue et le paiement des comptes des dits fonds.

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que l'Auditeur de l'Etat est par le présent autorisé à émettre des warrants contre les différents fonds de levées de district jusqu'à concurrence du montant nécessaire pour acquitter la dépense additionnelle de contrôler, tenir et payer les comptes des dits fonds. Il est bien entendu que la dite dépense additionnelle n'excèdera pas $2,400.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Bureau du Secrétaire d'Etat.
Reçu au Bureau du Secrétaire d'Etat ce 12me jour de juillet, 1888.

La loi précédente ayant été soumise à son Excellence, Francis T. Nicholls, Gouverneur de cet Etat, pour son approbation et sa signature, et la dite loi n'ayant pas été retournée à la Chambre des Représentants, où elle a d'abord été présentée, avec son approbation et sa signature, ou avec ses objections, dans le temps prescrit par la Constitution de cet Etat, se trouve avoir pleine vigueur comme loi par limitation.

JOS. GEBELIN,
Assistant-Secrétaire d'Etat.

No 118.] LOI

Assimilant à un délit la médisance, ou la diffamation de personnes de bonne réputation sans cause vraisemblable: décrétant des pénalités pour la violation de cette loi; expliquant dans quels cas les infractions à la présente loi sont justifiables.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que quiconque, sans cause vraisemblable, diffamera une personne de bonne réputation, ou imputera à cette personne la perpétration d'un acte criminel ou blâmable, ou accomplira un acte quelconque tendant à appeler le mépris public sur une personne de bonne réputation, ou répandra des bruits ou emploiera un langage tendant au même but, ou exposera cette personne au ridicule ou à des sévices, et quiconque se fera le complice de ces actes, sera censé avoir commis un délit, et, s'il est déclaré coupable, sera passible d'une amende de $1,000 au plus et de deux ans au plus d'emprisonnement, ou des deux pénalités à la fois, au gré de la cour.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., que dans toutes les poursuites qui auront lieu en vertu de cette loi, l'accusé pourra opposer pour sa justification la vérité de ses assertions et la bonne foi de ses actes, lesquels ont motivé la poursuite.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que cette loi sera mise en vigueur dès qu'elle aura été votée.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 12 juillet 1888.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original.
JOS. GEBELIN,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Troupe de l'Opéra.

Pas d'autres nouvelles sur la troupe de l'Opéra, mais la direction est déjà assez avancée dans son travail pour que nous puissions juger du temps. Tout ce que nous savons de plus c'est que plusieurs personnes de notre connaissance, et qui ont longue expérience du théâtre, ont assisté à une audition dans les salons de l'Agence Ricque, et en sont revenus très satisfaits des nouveaux artistes engagés et spécialement de la Falcon, dont ils vantent fort les qualités vocales et le talent.

Dans quelques semaines viendra le moment où l'on pourra reprendre l'œuvre totalement interrompue de l'abonnement. Nous avons lieu de croire que les promesses faites à l'issue de la saison dernière seront largement tenues. Tout indique jusqu'ici que l'administration, elle sera tenue dans ses scènes.

Ainsi commence notre scène française, voilà ce que nous en cessons de demander, sans cesse nous préoccuper des événements placés à la tête de l'entreprise. La direction actuelle est, d'ailleurs, très sympathique au public, à la presse, et se doit à ce qu'il s'est manifesté sous toutes formes.

Soirée musicale.

L'ORPHÉON FRANÇAIS.

C'est aujourd'hui qu'a lieu la soirée musicale complémentaire donnée par l'Orphéon Français sous la conduite de M. Geo. L. O'Connell.

Les jeunes gens qui composent ce cercle ne sont point précisément des rentiers, nous pouvons l'écrire sans les blesser, n'est-ce pas?

Tous ont des occupations qui leur prennent presque tout leur temps, et cependant ils ont tellement le désir de voir prospérer leur Société qu'ils trouvent toujours quelques heures à lui consacrer, afin de se livrer à un bon travail et de préparer les fêtes musicales que si fréquemment ils offrent au public. Pareille émulation est féconde en résultats heureux, certes, et que, maintes fois, nous avons eu le plaisir de constater ici.

Grâce à ce bon vouloir général, grâce à un directeur musical qui est un excellent guide en même temps qu'un ami, une classe de solfège s'est fondée, on le sait, il y a quelques mois, et l'on dit que ce cours est suivi avec assiduité par nombre d'orphéonistes, dont le zèle est récompensé par des progrès manifestes.

Un autre pas s'est fait après celui-là. Plusieurs des membres de l'Orphéon ayant déjà certaines notions précieuses de divers instruments, ont songé à se grouper, à essayer de la musique d'ensemble, et voilà que déjà ils forment un noyau d'orchestre qui rend de très appréciés services.

Il en fournira preuve nouvelle ce soir même, car il y figure, outre certains accompagnements, imaginons-nous, pour une *Marche* et une *Valse*.

Le reste du programme, à part une Polka, jouée sur le cornet par M. L. Barbey, est tout vocal. On y entendra MM. J. Jerood, L. Cressy, F. Mongeon, A. Lazare, M. Maumus et tous les membres du Chœur, dans les morceaux suivants: *Donne moi cette fleur*, Gounod; *Sérénade de l'Amour Charlatan*, Cellot; Chœur des Gardes du Palais, *Le Cœur et la Main*, Lecocq; *Ange, ployé votre aile*, Masini; *Le Réveil de la Louisiane*, avec chœur, Curto; l'air de *Galathée*; *Tristes amours!* Victor Massé; *Si tu m'aimais!* Danza; le duo de *La Reine de Chypre*;

Vous qui de la chevalerie
Suivez dignement les lois.

Halevy; *Sérénade espagnole*, Métra, arrangée par M. Geo. L. O'Connell.

La fête aura lieu au local même de l'Orphéon Français, coin des rues d'Orléans et Royale. On commencera à huit heures et demie; nous vous dirons demain ou dimanche, si c'était heure militaire ou heure d'amateurs.

West End.

Depuis quelques jours le temps ne fait point partie belle aux concerts du West End. La pluie qu'avait été tant attendue, tant appelée, répare les heures perdues, s'en donne à dalle que veux-tu?

Excellente occasion de mettre une fois de plus à l'épreuve l'efficacité des machines et pompes municipales; chance bienvenue pour le nouvel administrateur des travaux publics de donner une utile leçon à ceux de ses prédécesseurs qui si longtemps semblèrent avoir renoncé à ces pompes et à leurs œuvres; mais mauvaise affaire pour le City Railway et les artistes de M. Geo. Paoletti.

Espérons que M. Lèche aura fait dégorger vitement, aux quartiers excentriques surtout, la masse d'eau qu'ils ont bue; que la pluie ne leur en ingurgitera pas davantage et que nos rues, remises à sec, permettront aux visiteurs du Lac de reprendre leurs bonnes habitudes.

Les instrumentistes du Pavillon sont des travailleurs; ils n'aiment point à chômer et ce n'est pas trop de la saison d'été pour leur permettre de parcourir tout leur répertoire.

Donc si les orages font trêve, il y aura ce soir concert par ce très populaire orchestre et le programme en sera tout au goût de l'auditoire.

Après demain dimanche un nouvel attrait s'ajoutera au programme, en la personne de Mlle Alice Raymond. Nous avons déjà dit à nos lecteurs le passé de l'artiste; nous avons constaté que nos confrères de la presse américaine la placent au premier rang des cornetistes aux Etats-Unis et que cette opinion semble être celle des nombreux publics devant lesquels a joué la jeune virtuose.

Journalistes et publics ne sont pas, d'ailleurs, seuls à la recommander; des personnalités artistiques comme Levy, Liberati, Gilmore, Cappa en font aussi grands éloges, et c'est en se basant sur ces sérieuses garanties que le colonel Walker a engagé Mlle Alice Raymond. Si bien annoncée, elle est donc certaine que son début de dimanche aura lieu devant une foule compacte et bien des juges autorisés.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 16 août 1888.—Indications pour la Louisiane: Pluie, temps un peu plus froid, vents généralement de l'est avec indication d'une tempête à l'est du golfe.

Température du 16 août 1888.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	76	25
Midi	82	27
3 P. M.	85	29
6 P. M.	78	25

LA TEMPÉRATURE.

Bulletin quotidien.

Le *Signal Service* relève tous les jours, à la même heure, le degré de la température, moyenne et maximum, sur différents points des Etats-Unis. Le tableau suivant indique le maximum:

16 Août 1888.

Atlanta	88
Pensacola	88
Mobile	88
Montgomery	92
Vicksburg	86
Nouvelle Orléans	86
Shreveport	88
Fort Smith	92
Little Rock	86
Galveston	84
Rio Grande	98
Corpus Christi	88
San Antonio	96
Brownsville	90
Chattanooga	82
Memphis	82
Nashville	84
Louisville	88
Palestine	90
Fort Sill	98
Fort Elliott	94
Fort Davis	90
Port Eads	—

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Ben Ory à Mlle Emma T. Gogarth.
John W. I. Mayer à Mlle Elizabeth Kramer.
James A. Moore à Mlle Caroline E. Daly.
Frederick D. King à Mme Veuve Eleonore M. Levy.
John G. Cummons à Mme Veuve Dorothée Wunder.
John J. Lavine à Mlle Dora Fried.

Naissances.

Mme Otto A. Levy, un garçon.
Mme James Hurley, une fille.
Mme Louis Delatour, un garçon.
Mme Victor Provensal, un garçon.
Mme Samuel Lowinsohn, un garçon.

Décès.

Ursin Bernard, 15 ans, paroisse Plaquemines.
*Walker Catey, 9 ans, Hotel Dieu.
Mme Veuve Nicholas Denier, 63 ans, 43 rue St. Pierre.
Geo. W. Stauss, 20 mois, 1403 rue Tchoupitoulas.
Joseph Rebenne, 4 mois, rues Prytanée et Octavia.
Mme Adèle de Schuny, 81 ans, 84 1/2 rue St Antoine.
*Marie E. Leclère, 4 ans, rues Prieur et Hôpital.
Joseph Lewis, 6 mois, 91 rue Conti.
Christian Gortner, 65 ans, rues Septième et Annonciation.
Marie S. Cure, 17 mois, 253 rue Bourbon.

*Diphtherie.

Cour Civile de District—Les successions C. Hooper et John Sichfart sont ouvertes.

Ben. Lewis contre A. Pleasant pour $428 82.

Cour Criminelle de District.—Section B.

Geo. W. Hill, détournement, deux ans de pénitencier.

Jos. Bachet et Emile Bauman accusés de violation de la loi du dimanche, ont nié leur culpabilité.

L'accusation de faux témoignage portée par le grand jury contre M. B. Forman a amené celui ci hier matin devant la cour criminelle.

Il a été remis en liberté sous caution de $1500.

Il s'agit toujours du témoignage de M. Forman dans le procès de la Butchers' Union Slaughterhouse Co., au cours duquel il n'a pas fait mention de certaines sommes collectées par lui.

Dennis Kirby, le député shérif condamné à $500 et 3 mois de prison a interjeté un appel au jugement rendu contre lui.

Première Cour de Recorder.—Mme Smith, alias Mother Smith, propriétaire d'une maison malfamée qu'elle tient aux Nos 276 et 278 de l'Avenue Tulane a comparu hier de nouveau devant le recorder Murphy, sur la plainte des habitants de l'Avenue qui demandaient la fermeture de cette maison.

Une cinquantaine de témoins avaient été entendus mardi dernier et leurs dépositions ont prouvé surabondamment la légitimité des plaintes portées contre l'accusée.

C'est pourquoi l'on attendait hier, avec anxiété, la décision du juge qui, à la stupéfaction générale et au mécontentement de tous, a été un verdict d'acquittement. Décidément, le juge Murphy n'a pas de chance, et cette décision lui a valu d'être suspendu par le maire en attendant la réunion du Conseil. M. W. B. Stansbury est recorder pro tem.

Vols.—Sam Stewart, accusé par Mme Wiltz, 285 rue Philippe, du vol de couverts en plaqué, a été arrêté et confronté avec elle. Il a été reconnu et maintenu prisonnier.

—Un petit marchand de journaux a été arrêté pour vol d'une lorgnette dans le bureau du *Times-Democrat*.

—Un voleur a pénétré chez Mme McDonald rue Joséphine No 527 1/2 et a été découvert avant de rien pouvoir emporter.

—Une nommée Kate Murphy demeurant au No 246 1/2 de la rue Gravier a été arrêtée pour vol de $1 10.

—Hier matin à une heure, les agents ont découvert au moment où il allait pénétrer chez M. Aucoin, rue du Canal No 415, un jeune nègre qui à leur approche a pris la fuite.

Nominations.—Voici les nominations que vient de faire le gouverneur:

MEMBRES DU CONSEIL D'ETAT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE;

1er district congressionnel—Alcée Fortier, de la Nlle-Orléans;

2e district congressionnel—I. L. Leucht, de la Nlle-Orléans;

3e district congressionnel—Wm Clegg, de Lafayette;

4e district congressionnel—William H. Jack, de Natchitoches;

5e district congressionnel—Franklin Garrett, d'Ouachita;

6e district congressionnel—C. E. Cate, de Tangipahoa.

Moulin à riz.—La lutte va commencer entre les cultivateurs de riz et les propriétaires de moulins qui tentent en s'unissant d'établir un monopole leur permettant d'élever le taux de leurs prix.

M. Geo. B. Prochoska, un de nos grands marchands de sucre et de riz, a pris le parti des planteurs en prenant à bail le moulin Louisiana, qui sera prêt à fonctionner dans quelques jours. C'est un commencement d'exécution donné au plan de résistance combiné par les planteurs, qui espèrent arriver à se soustraire aux exigences des monopoleurs.

De semblables mesures sont ou vont être prises dans les paroisses.

Loi du dimanche.—Le meeting qui devait avoir lieu demain soir a été remis, le comité ayant décidé d'attendre la décision de la cour relativement aux cafés-concerts, avant de prendre aucune mesure.

Taxes.—Le trésorier Hardy est très occupé à signer les notices que l'on adresse aux contribuables qui n'ont pas payé leurs taxes depuis 1880, et ils sont fort nombreux.

Tué.—Deux enfants de couleur, Beckuell Bessoubon et Zeno Bell, étant partis dans les marais derrière Carrollton, armés d'un fusil, Bell tira un oiseau qu'il manqua et son compagnon se moqua de lui et rit de sa maladresse. Sur quoi, Bell devenant furieux, tira sur son camarade et le blessa à la hanche. Il est mort hier matin à l'hôpital. Il était âgé de 9 ans. Bell est en prison.

Le feu.—Hier matin, à 1 heure, le feu a détruit, à Alger, au pied de la rue Peters, un cottage double qui n'était pas assuré. Perte, $300.

A la même heure, un fil électrique mal isolé mettait le feu dans la vitrine de M. Aug. Alt, marchand de confections, rue Royale No 32. Le fil a été immédiatement coupé. Dommages insignifiants.

Drainage.—D'après le commissaire Lèche, on a obtenu des machines à drainer, pendant le dernier orage, tout ce que l'on en pouvait attendre, et c'est la première fois depuis longtemps que l'eau s'est retirée aussi promptement dans les quartiers bas et reculés de la ville.

Le commissaire a donné ordre aux surintendants de faire élargir les ponts des rues, amélioration qui a donné un excellent résultat partout où elle a été pratiquée.

M. Lèche a nommé M. S. Bringier teneur de livres du département des travaux publics, en remplacement de M. Clement B. Penrose, démissionnaire, qui quittera ce poste au 1er septembre.

Paragraphes.—M. A. P. Williams, secrétaire en chef du surintendant du Nouveau Canal, M. Roye, entrera en fonctions le 1er septembre.

—Mme Catherine Auer, dont on avait annoncé la disparition, a été retrouvée à l'Asile des femmes, rue Marengo, près Camp, où elle s'était réfugiée dans un accès de folie.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Assemblée d'Impérialistes.

Paris, 16 août—Deux mille impérialistes des plus marquants se sont réunis hier en cette ville, en l'honneur du 15 août, sous la présidence de M. Legoux. On a décidé d'envoyer une Adresse patriotique au prince Victor. A un banquet qui a été donné ensuite, le plus grand enthousiasme a éclaté parmi les convives.

Le baron Haussmann, qui y a prononcé un discours, a été l'objet d'une ovation touchante, particulièrement à cause de son âge avancé et son triste état de santé. Malgré l'avis de ses amis, il a voulu assister à cette assemblée. Partout en France, il y a eu de semblables démonstrations.

Le général Boulanger.

Paris, 16 août—Le général Boulanger est arrivé hier après-midi à Amiens à Doullens. Il a été acclamé par ses partisans, mais par contre ses ennemis politiques l'ont accueilli par des sifflets.

Des rixes ont eu lieu entre les deux factions, et les troupes ont été obligées d'occuper divers points de la ville pour maintenir l'ordre.

Plusieurs arrestations ont été faites.

Arrivée du général Boulanger à Abbeville.

Paris, 16 août—Le général Boulanger est arrivé aujourd'hui à Abbeville. Il s'est rendu au cimetière de l'endroit pour déposer une couronne sur la tombe de l'amiral Courbet. Il était accompagné par un grand nombre de partisans; mais la police n'a pas voulu permettre à ceux-ci d'entrer dans le cimetière avec le général, de sorte que celui ci est allé seul au tombeau de l'amiral.

En se retirant le général a harangué la foule qui s'était réunie à l'extérieur. Une rixe a eu lieu et les gens d'armes ont dispersé les perturbateurs. Beaucoup d'arrestations ont été faites.

Rente française.

Paris, 16 août—Le trois pour cent est coté à 83 francs 72 1/2 centimes.

Proposition des patrons aux grévistes de France.

Paris 16 août—On rapporte que les patrons ont l'intention d'offrir une hausse des salaires pour mettre fin à la grève.

Les généraux Von Pape et Schellendorf.

Berlin, 16 août—Le général Von Pape, commandant du district de Berlin, est sur le point de donner sa démission. Il aura pour successeur le général Alvensleben.

Le général von Schellendorff, ministre de la guerre prussien, a aussi l'intention de résigner son portefeuille après les manœuvres d'automne. Son successeur sera probablement le général Von Caprivi.

L'empereur Guillaume.

Berlin, 16 août—L'empereur d'Allemagne a assisté aujourd'hui au dévoilement du monument érigé en mémoire du prince Frédéric Charles à Frankfort. L'empereur était au déjeuner donné en son honneur, après le dévoilement. Sa majesté a porté un toast à l'unité allemande. Elle y a pris occasion de déclarer que quarante-six millions d'Allemands sont prêts à mourir, plutôt que de livrer une seule pierre de l'Alsace-Lorraine à la France.

Le Roi d'Italie et l'Empereur d'Allemagne.

Berlin, 16 août—L'Empereur Guillaume rendra visite, en octobre, au Roi Humbert à Rome. Il séjournera en cette ville du 15 au 18 octobre.

Incendie.

Londres, 16 août—Les nouvelles reçues de Cayenne, Guyane française, annoncent que le quartier commercial de cette ville, a été détruit par un incendie. La perte s'élève à deux millions de piastres.

Le train direct de Paris à Constantinople.

Londres, 16 août—Le train de Paris est arrivé à Andrinople, à minuit. Dix mille personnes étaient assemblées à la station.

Il en a été à peu près de même à toutes les stations jusqu'à l'arrivée à Constantinople. Mais, là, conformément aux ordres du gouvernement, il n'y a pas eu de démonstrations. Il ne se trouvait à la gare que 400 résidants étrangers.

Les impôts sur les sucres.

Londres, 16 août.—Les délégués de la conférence relative aux impôts sur les sucres, se sont réunis aujourd'hui. Les délégués de la France et de la Belgique ont présenté quelques objections à la Convention projetée, qui ont donné lieu à une discussion qui a duré trois heures. On est arrivé à s'entendre sur un ajournement au 27 août afin d'en référer finalement aux divers gouvernements intéressés dans la question.

L'ordre rétabli sur la rivière Skeena.

Victoria, Colombie Britannique, 16 août—Le steamer Barbara Boschowitz est arrivé de la rivière Skeena, avec des rapports du Fort Essington. Le surintendant Roycraft a écrit au colonel Holmes, de Hazeton, que l'on n'aura nullement besoin du service de la batterie, que tout est tranquille. On a arrêté les meurtriers indiens.

Un discours de Guillaume II.

Francfort-sur-l'Oder, 16 août—L'empereur Guillaume, répondant à une adresse du bourguemestre, a dit qu'il savait apprécier les liens de fidélité et de dévouement qui, depuis des siècles, liaient le peuple prussien aux Hohenzollern.

L'empereur Guillaume I savait qui il choisissait, quand il donnait le commandement du troisième corps d'armée au prince Frédéric Charles. La constitution de fer du prince, sa volonté puissante, son génie stratégique, en avaient fait un capitaine admirablement propre au commandement. C'était une grave époque que la nôtre.

L'empereur Guillaume 1er, le prince Frédéric Charles et d'autres grands chefs militaires qui ont aidé à la création de l'empire ne sont plus, bien qu'ils soient à jamais vivants dans la mémoire du peuple allemand. De même que la population de Brandebourg, avec sa puissance de fer et son infatigable activité, tire sa vitalité d'un sol de granit, ainsi le troisième corps d'armée a arraché la victoire à l'ennemi.

Les hauts faits accomplis par le troisième corps d'armée, il les a dus au Prince. Il ne peut être question de rendre ce que l'on a pris ainsi. Nos dix-huit corps d'armée, nos quarante-six millions d'hommes resteraient plutôt sur le champ de bataille, que de permettre qu'une seule pierre de ce qui a été gagné soit reprise.

C'est avec ces sentiments que je bois à la prospérité de mon peuple de Brandebourg.

Après avoir enlevé le voile du monument, l'Empereur a parcouru en voiture les principales rues de la ville, au milieu des cris enthousiastes de la foule.

Avant de retourner à Potsdam, l'empereur a assisté à une collation qui lui a été donnée à l'Hôtel de Ville par les autorités de Francfort.

Eviction violente—Arrestations.

Dublin, 16 août.—11 personnes ont été arrêtées aujourd'hui, à la suite de l'éviction du fermier Somers, de Coolrie, qui a résisté énergiquement toute la journée.

Un siège en règle.

Dublin, 16 août—Somer avait fortifié sa maison avec des travaux en terre et des tranchées. Avant l'éviction, il avait fait des offres que le magistrat avait conseillé au propriétaire d'accepter. Cependant ce dernier avait refusé. Deux cents officiers de police, aidés d'un bélier, ont alors commencé l'attaque. Après trois jours d'un combat acharné, un Américain a offert de payer la moitié du loyer. Nouveau refus.

La police a recommencé l'assaut; elle a attaqué à la baïonnette, mais elle a été repoussée; plusieurs hommes ont été blessés. A 6 heures du soir, le feu a été mis à la maison; Redmond et Doyle ont engagé alors les assiégés à se rendre. Ils sont alors sortis et ont été faits prisonniers.

Londres, 16 août—Une dépêche de Suakim dit: Le rapport suivant lequel Lupton Bey est mort à Kartoum, de consomption est confirmé par un témoin oculaire qui a assisté aux funérailles qui ont eu lieu selon le rite Mahometan.

M. Stambouloff et lord Salisbury.

Londres, 16 août—M. Stambouloff, premier ministre de Bulgarie, a par l'intermédiaire de l'agent de l'Angleterre à Sophia, remercié Lord Salisbury de la mention flatteuse que ce dernier a faite de la Bulgarie dans son récent discours au banquet du lord-maire.

WASHINGTON.

CONGRES

Sénat.

Washington, 16 août—On a discuté une résolution concernant l'érection des fils électriques dans l'air, au-dessus des chemins de fer de rues. M. Morgan a parlé d'un chemin de fer électrique en motion depuis dix ans à Montgomery, Alabama. Il a dit que les fils électriques aériens étaient excessivement dangereux. A Montgomery ils ont occasionné la mort d'un homme. La population veut s'en débarrasser. La discussion sur ce sujet a été longue et renvoyée à demain.

Washington, D. C., 16 août—La motion de M. Morgan d'ajourner le traité des pêcheries jusqu'en décembre a été rejetée par un vote strict de parti, 27 voix contre 24.

Chambre.

Washington, D. C., 16 août—Le bill d'allocation pour les fortifications a été adopté ce matin sans division.

M. Burns, Missouri, a présenté le bill des déficits et demandé à la Chambre de se constituer en comité général pour discuter la matière; mais M. Lyman, Iowa, a dit qu'il n'y avait pas de quorum; il a demandé que l'on fît l'appel, pour obtenir le nombre voulu de représentants présents. Le vote a donné 143 oui et 3 non.

Un autre appel a été ordonné. Il a accusé la présence de 153 membres, il manquait 10 personnes pour faire le quorum. M. Weaver, Iowa, a demandé que l'on révoquât tous les permis d'absence, excepté en cas de maladie. La révocation aura lieu, à l'expiration de cinq jours.

Cette proposition a soulevé une vive opposition; elle constituerait une injustice à l'égard de ceux qui ont quitté la ville après avoir obtenu un permis.

M. Blount a déclaré que rien ne justifiait une mesure aussi sévère. La raison de ces absences, c'est qu'en réalité la chambre a fort peu de chose à faire; elle pourrait s'ajourner dans trois jours.

M. Weaver a répondu qu'il y avait, au contraire, des mesures fort importantes à prendre: entr'autres, le bill d'Oklahoma. Il y a, a-t-il dit, 500,000 personnes qui demandent que le territoire d'Oklahoma soit ouvert aux colons.

Dans la situation actuelle, il suffit de deux ou trois hommes pour entraver une mesure aussi importante. Il faut que le pays sache qu'il y a une foule de représentants qui touchent un salaire très élevé et qui sont absents, pour des questions électorales, pour essayer de se faire réélire.

Fièvre jaune.

Washington, D. C., 16 août—Le chirurgien en chef Hamilton a reçu le télégramme suivant du Dr Neal Mitchell, de Jacksonville, Floride: "Le bulletin officiel pour les 24 heures finissant le 15 courant à 6 P. M., dit qu'il n'y a pas eu de nouveaux cas et pas de décès. En traitement 23 malades. En vue de l'interruption du service du train à passagers pour Chattanoogee, le Dr Urquhart a été autorisé à envoyer à Chattahoogee un char sur lequel se feront les fumigations."

Le chirurgien en chef Hamilton a informé le chirurgien de l'hôpital de marine qui a demandé un congé, que, pour le moment, on ne pourrait pas le lui accorder, car on a besoin de l'aide de tous les officiers du service de l'hôpital de marine à leurs stations respectives, en vue des éventualités qui pourraient survenir.

Bulletin de Jacksonville.

Washington, 16 août—Le chirurgien fédéral Hamilton a reçu le télégramme suivant du Dr Mitchell, de Jacksonville:

Pas besoin de rations; consultations particulières suffisantes. Vendu seulement deux tickets pour sortir de l'Etat. Rapport officiel pour les 24 heures finissant à 6 heures du soir, 4 cas de nouveaux cas; pas de décès, 3 convalescents. Total des cas, 28; total des décès, 1.

La question de suppression de la fièvre jaune.

Washington, 16 août—La délégation de la Floride, au Congrès, s'est rendue à la Maison Blanche et a prié le Président d'autoriser l'usage immédiat du fonds spécial qui reste en caisse, se montant à $150,000, afin de supprimer la fièvre jaune dans cet Etat. Le Président a répondu qu'il allait s'en occuper.

Le Département d'Etat.

Washington, 16 août—Le Département d'Etat a reçu un cablegramme du Consul Reimer, annonçant l'arrivée à Santiago de Cuba, du Président Salomon de Haïti, à bord d'un navire de guerre anglais.

Charleston, Caroline du Sud, 16 août.—Un ballon inconnu a passé au-dessus de Camden, hier.

New York, 16 août.—Geo. Holt, fugitif de Norfolk, avec $400 appartenant à ses patrons, s'est rendu aujourd'hui à la police de Norfolk.

Naufrage.

New York, 16 août—Le steamer "Geiser," de la ligne Thingvalla, après une collision, a sombré en mer en cinq minutes. Tout le monde a péri, sauf 31 personnes.

Le steamer "Wieland," de Hambourg, arrivé ici aujourd'hui, rapporte que le 14 courant, à la hauteur de Sable Island, le steamer danois "Thingvalla" a eu une collision avec le steamer "Geiser." Ce dernier a sombré en cinq minutes. Trente-et-une personnes qui se trouvaient à bord du "Geiser" ont été sauvées, mais toutes les autres ont péri.

Les passagers du Thingvalla et l'équipage du Geiser ont été transférés à bord du Wieland. Les deux steamers faisaient les voyages de New York à Christiana, Copenhague et Stettin. Le Geiser était parti de New York le 11 août. Le Thingvalla avait quitté Stettin le 26 juillet et Copenhague le 4 courant en destination de New York. Le premier était commandé par le capitaine Moller, et le second par le capitaine Laub.

Voici la liste des passagers du steamer Geiser qui ont été sauvés:

Cabine—Mme Hilda L. Lind, âgée de 23 ans.

Entrepont—Johan Larson, âgé de 40 ans; Christofer Eliasser, âgé de 33 ans; Petar F. O. Hause, âgé de 14 ans; Johua Tweden, âgé de 41 ans; Paul Paulsin, âgé de 34 ans; Anders Wilse, âgé de 23 ans; John Tenwald, âgé de 32 ans; Fred. K. Hansen, âgé de 40 ans; Reus Anderson, âgé de 24 ans; Anders G. Petersen, âgé de 37 ans; Lauritz Romerdehl, âgé de 42 ans; Johann Alqnist, âgé de 35 ans.

Liste de l'équipage: Capitaine Carl Wilhelm Moller, âgé de 35 ans; Second officier Peter Filliers Forgensen, âgé de 34 ans; troisième officier —— Petersen, âgé de 32 ans; Dr. Peter Direcks, âgé de 36 ans; Louis Dormonville de la Cour, âgé de 10 ans; Hans Bertelsen, âgé de 31 ans; mate Frans Oscar Petersen; Lampman Fritz Hoben, âgé de 29 ans; Andros Gregorson, âgé de 48 ans; Waldemar Muhldorf, âgé de 18 ans; 1er chauffeur Azelwith Andersen, âgé de 30 ans; chauffeur Fred. Pater Frederickson, âgé de 25 ans; chauffeur Hans Christian Du Jhansen, âgé de 25 ans; chauffeur Niels Peter Julieus Nielsen, âgé de 25 ans; chauffeur John Elsstrom, âgé de 32 ans; chauffeur Carl Johnson, âgé de 23 ans.

Liste des passagers de cabine du S. S. Thingvalla, de Copenhague, le 1er août 1888.

Première cabine, Mlle Emma Joberg, d'Amérique, M. James Krok, d'Amérique; Mme Fanny Krak, d'Amérique, Mlle Emma S. Nilson, d'Amérique, Mlle Ida Hoffman, Mlle Nancy Loser, Mme Maria Keofold, Mlle Anna Keofold, Mme Elizabeth Keofold, de Copenhague, Mme Kjershine Nilson, Mlle Ahna Nilson, d'Amérique.

M. Konrad H. Worm, M. Georgin Braum, Mme Emma Lilienskjold, Maître Edward Lilienskjold, de Copenhague. Mme Anna Thonensvard, Maître Alex Thonensvard, Mlle Else Thonensvard, Mlle Lilly Tundstram, Mlle Fanny Knudsson, de Sverige.

M. John R. Dunlap, Mme Isidora Dunlap et enfant, Mlle Hélène Schlietter, d'Amérique, M. Unno Olsonr, de Sverige, Mme Borchinus, Mme Chas Kampf, d'Amérique, M. Ivan Kampf, de Lidkopeng.

Secondes cabines, Mlle Clara Sjoberg, de Lverige, Mlle Augusta C. Lwenson, Lidkopengen, Mlle Gunhild Person, de Kievtianstad, Mlle Marie Rasmussen, de Kopenhamn.

Environ 72 passagers du steamer Geiser, ont été noyés.

Convention démocratique d'Etat.

Huntington, Ouest Virginie, 16 août.—La Convention démocratique d'Etat a été appelée à l'ordre ce matin à 10 heures et demie. Le sénateur J. J. Faulkner a été nommé président temporaire de la Convention, et MM. Fanney et Horner, secrétaires.

Mme Sheridan.

New Bedford, Mass., 16 août.—Le wagon spécial Idlewilde, ayant à bord la veuve du Général Sheridan et le colonel M. V. Sheridan, est arrivé ici ce matin. Ils sont immédiatement partis pour Nonquitt.

Pluies à Memphis.

Memphis, Tenn., 16 août—La pluie est tombée dans tout le district de Memphis. Elle a fait un grand bien à la récolte de coton qui, dans certaines sections, commençait à souffrir de la sécheresse.

Les Sioux en faveur du traité.

Chicago, 16 août.—Une dépêche de Pierre, Dakota, dit que les commissaires sioux, ayant reçu l'ordre de rester pour le moment à Standing Rock, ont envoyé à l'agent de l'Agence Cheyenne des papiers pour obtenir des signatures pour le traité des Sioux. Comme il n'y a pas, à Cheyenne, de chefs hostiles comme à Standing Rock, pour intimider la masse et l'empêcher de signer, il n'y avait pas de troubles à craindre à cet égard; beaucoup même ont déjà signé. Little-no Heart, le chef Cheyenne, est, assure-t-on, en faveur du traité et soutenu par la moitié des Indiens qu'il dirige. Du côté des Indiens Cheyennes, les commissaires ne redoutent aucun trouble et les Sioux forment le sixième de la population des Réserves.

La récolte des fruits dans la Nouvelle Angleterre.

Springfield, Mass., 16 août—Les rapports envoyés au *Homestead*, de la Nouvelle-Angleterre, par 1344 correspondants des régions de la Nlle Angleterre, de New York et du Michigan, où l'on cultive les fruits, accusent un rendement énorme de raisins. Il en est partout de même; mais les poires et surtout la récolte des prunes sera faible.

Les pêches ont été abondantes dans le Delaware, le Michigan et autres sections. Dans le Sud de la Nouvelle-Angleterre les pêches ont peu donné. Les prix des poires et des prunes sont élevés. Sur les raisins et les pêches, les prix sont modérés mais les pommes commanderont en hiver des prix de fantaisie.

La récolte des pommes est considérable, mais elle ne vaudra pas celle d'il y a deux ans, par suite de la sécheresse, au moment de la floraison. Beaucoup de fruits sont tombés prématurément.

Encore un accident de chemin de fer.

Chicago, 16 août—Une collision a eu lieu, rapporte-t-on, à 4 heures a. m., sur le Illinois Central R. R., à Southlawn, à 50 milles au sud de cette ville.

Un train de passagers du Illinois Central, en destination de Chicago, a eu une collision avec un train de fret.

On annonce un grand nombre de personnes tuées et blessées.

Des médecins ont été envoyés de Chicago et un train de secours a été également expédié sur le lieu du désastre.

Aux bureaux du Illinois Central l'assistant surintendant a dit cependant qu'il n'y avait pas de tués d'après ce que les employés lui avaient rapporté.

Néanmoins il croit que plusieurs passagers ont été blessés grièvement.

L'accident, a ajouté l'assistant surintendant, est arrivé de cette façon:

"Vers cinq heures le train de passagers du Illinois Central, allant à Cincinnati, a heurté un train de fret du "Grand Trunk" à Southlawn, à environ 50 milles de la ville.

Dès que la nouvelle du désastre est arrivée ici, le chef mécanicien de la ligne est parti pour Southlawn sur un train spécial. Le bruit circule que deux commis préposés aux malles et trois passagers ont été blessés et que tous les autres passagers sont sains et saufs.

Chicago, Ill., 16 août—D'autres détails ont été reçus. La locomotive, le char à bagages et un wagon de l'express ont été précipités hors des rails.

Quand on est parvenu à enlever une partie des débris on a relevé sept personnes, blessées plus ou moins grièvement.

Voici les noms des victimes:

Anderson Cobb, employé du char dortoir; Thomas Splaine, préposé aux bagages; Mme Splane, sa femme; John Crone, chauffeur; N. B. Land, passager; J. H. Sullivan, employé; John Erazier, employé.

Des dispositions ont été prises pour envoyer les blessés sur un train spécial afin de leur donner tous les soins médicaux nécessaires.

Le Dr Owens, médecin du Illinois Central RR., a écrit qu'il ne croyait pas que les blessures des victimes fussent sérieuses.

Les passagers blessés ont été immédiatement transférés sur un autre train. La locomotive a été fortement avariée. Les wagons préposés aux malles et aux bagages sont brisés et entassés les uns sur les autres, sur le long des rails. Trois ou quatre wagons de frêt, remplis de charbon, ont été mis en pièces. Le bruit circule que l'agent de l'express a été tué, mais cette nouvelle n'est pas confirmée jusqu'ici.

Chicago, Ills., 16 août—Il y avait plus de 200 passagers sur le train du Illinois Central, et l'on peut dire que c'est vraiment un miracle qu'ils n'aient pas été tous tués. Sur une grande distance on rencontre des débris de wagons à passagers et à frêt. Des secours ont été envoyés par le Illinois Central R. R. et le Grand Trunk R. R. Une douzaine d'ingénieurs, aidés d'ouvriers, sont occupés à déblayer les rails. Les blessés reçoivent les soins médicaux les plus empressés. Les victimes ont été conduites à Chicago sur un train de secours spécial.

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local; et jusqu'à ce que la Salsepareille d'Ayer eût effectué son travail, comme Altératif et Epurateur du Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était, depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prît de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de A st., Lowell, Mass. "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas Garman, Esq., de Lykins Pa., écrit: "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causé par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulagea jusqu'à ce que je prisse de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Genevra Belanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Si sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer l'

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etat-Unis. Prix $1; six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 3 Lim. Ex....7:55 am	No 4 Fast Mail...7:00 am
No 5 Coast.......9:05 am	No 6 Coast.......3:40 pm
No 1 Fast Mail 3:30 pm	No 2 Lim. Ex.....3:30 pm
No 7 Sand Ex 9:30 pm	No 8 Sand. Exc 7:25 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen....11:00 pm	No 2 Passen......9:15 am
No 3 Chic. and N. O. Lim....8:30 am	No 4 St. Louis and Chic. Ex.....5:30 pm
Sunday Ex......8:45 pm	Sunday Ex........7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 Ex.......6:20 pm	No 51 Ex.........8:20 am
No 54 B. R. Local....10:00 am	No 53 B. R. Local....4:00 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited..9:30 am	No 2 Limited....5:00 pm
No 5 Fast line 6:30 am	No 6 Fast line..9:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1.........9:00 am	No. 2..........5:00 pm
No. 3.........6:25 pm	No. 4..........8:00 am
No. 5.........10:00 am	No. 6..........3:45 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, ATLANTIC SYSTEM, MORGAN LINE.

No 19 Califor..4:00 pm	No 20 Califor...10:45 am
No 17 Local....7:45 am	No 18 Local.....7:20 pm

NEW ORLEANS AND GULF ROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m. 4:00 p.m. 4:60 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache. 6:30 a m. 5:00 p.m
Dimanches seulement—10:10 a.m., 5:10 pm	Shell Beach. 9:30 am. Dimanches seulement—6:00 am, 4:00 pm

EAST LOUISIANA R. R.
ABITA SPRINGS, COVINGTON.

Le dimanche.
Arrivée......7:25 pm | Départ.......7:30 am
Le mercredi....7:50 am
Tous les jours excepté le dimanche et le mercredi
Arrivée......8.30 am | Départ.......4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 17 AOUT 1888.

Bayou Sara—WARREN, à 5 P M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 12 M
Point Houma—FANCHON, à 12 M
Basde Fleuve—MAUD M FISH, à 11 A M
Quarantine Station—NEPTUNE, à 11 A M

SAMEDI, 18 AOUT 1888.

St Louis—CITY OF NEW ORLEANS à 5 P M
Vicksburg—T. P. LEATHERS, à 5 P M
Bayou Sara—KEOKUK, à 5 P M
St Martinville—E. W. COLE, à 5 P M
Shreveport—HALLETTE, à 5 P M
Bayou Goula—DANUBE, à 12 M
Point Houma—MABEL COMEAUX, à 12 M
Quarantine—GRACE PITT, à 9 A M

Fleuve et rivières

Memphis, 16 août—Le fleuve est stationnaire. Temps clair et agréable. Départs, Kate Adams pour Arkansas City à 5 p m. Oakland pour la Nlle Orléans à 5 p m.

Louisville, 16 août—La rivière est stationnaire—3 pieds 9 pouces dans le canal, 1 pieds 7 pouces aux chutes. Temps clair et chaud.

Evansville, 16 août—La rivière a 3 pieds 2 pouces et baisse. Temps pluvieux.

Cincinnati, 16 août—La rivière a 8 pieds 3 pouces et est stationnaire. Temps chaud et pluvieux.

Cairo, 16 août—Le fleuve a 14 pieds 1 pouces et monte. Temps couvert et frais. Arrivés W H Cherry de St-Louis 4 p m, Harry Brown 4 p m, My Choice de St. Louis 7 p m. Départ Wild Cherry pour la rivière Tennessee, Harry Brown pour Pittsburg.

Les Passes.

Port Eads, 16 août 6 p m.—Vent du sud est. Temps couvert. Arrivés à 2.30 p m, steamship anglais Architect, capitaine Bond de Liverpool, via les Barbades, navire américain Fawn, capitaine Hopkins de Rio de Janeiro 5 juillet sur lest et parti pour New York, barque espagnole Marcelina, capitaine Jana de la Havane, barque espagnole Barcelona, capitaine Blanco de la Havane, brick espagnol Guadalquivir de Cuba, goélette mexicaine Carmen, capitaine Vargas de Laguna Mexique, goélette Wm Keru, capitaine Strange, de Minatitlan. Pas de départs.

Marchés.

Paris, 16 août—Les rentes 3 pour cent 83 francs 72 1/2 c.

Liverpool, 16 août. Coton—stable et sans changement. Ventes 8000 balles, dont 800 pour l'exportation et la spéculation et 6,500 balles coton américain.

New York, 16 août—Coton calme. Uplands 11 3/8. Orleans 11 1/2. Ventes 148 balles. Futurs—très stables à la clôture. Livraisons en août 11 44, septembre 9 74, octobre 9 61, novembre 9 52, décembre 9 51, janvier 9 57, février 9 65, mars 9 73, avril 9 81, mai 9 89, juin 9 89, juillet 10 00.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 16 AOUT 1888.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship (angl) Carribean, Daniel, Liverpool.
Steamship El Paso, Quick, New-York.

ARRIVES.

BATEAUX A VAPEUR.

Warren, Jolen, Bayou Sara.
Maud M. Fish, Carlson, Bas du Fleuve.
Grace Pitt, Kouns, Bas du Fleuve.
Hallette, Bozeman, Shreveport.
T P Leathers, Leathers, Vicksburg.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Caribbean 123 balles coton 31,400 boisseaux maïs en grenier 14,600 boisseaux blé en grenier à la cargaison en transit.

IMPORTATIONS.

TRUXILLO—par steamship S Piatti—40,000 cocos 11,000 régimes figues bananes 2000 oranges S Oteri.

HONDURAS ESPAGNOLES—par steamship Jos Oteri, Jr—6541 régimes figues bananes 2660 cocos 1,790 oranges Jos Oteri.

Arrivages de produits.

BAYOU SARA—par steamer Warren—8 balles coton 12 nouveau 124 sacs riz brut et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Maud M Fish—Fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Grace Pitt—divers à ordre.

SHREVEPORT—par steamer Hallette—95 balles coton 1900 sacs graine coton 250 barils huile et fret assorti.

VICKSBURG—par steamer T P Leathers—116 balles coton 1149 sacs graine coton 50 sacs coton en graine 1000 douves 879 sacs riz brut.

Par les chemins de fer.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—49 balles coton 90 barils riz 451 barils riz 390 sacs sucre et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R R—12 balles coton 66 boucauts tabac 1 wagon sucre et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—44 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—Fret assorti.

N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—1 balles coton et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship El Dorado, Byrne......parti 11 août
Steamship Knickerbocker, Kemble..parti 11 août
Barque Anita Berwind, Bishop......parti 5 août
Steamship Seneca, Quick.........parti 15 août

NEWPORT NEWS, VIR.

Steamship McGregor, Miller.........parti 10 août

LIVERPOOL.

Steamship Venezuelan, Gilbes.......parti 7 juillet
Steamship Architect, Bond...........parti 14 juil
Steamship Explorer, Brown..........parti 27 juillet
Steamship Andean, Highton.........parti 21 juillet
Steamship Marchant, Brown.........parti 7 août
Steamship Costa Rican, Fost........parti 2 août

LONDRES.

Steamship Erl King, Priske...........parti 28 juil

SWANSEA.

Steamship Erl King, Priske...........parti 1er août

ANVERS.

Steamship Dupuy de Lome, Dechaille.parti 1 août

BORDEAUX.

Steamship Dupuy de Lome, Dechaille.parti 16 août

BREME.

Barque Marie Louise, Behring, en char. 1er août

HAVANE.

Barque Emile, Defkau..................parti 6 août
Barque America, Taxonera.........expédié 28 juil
Brick Maria, Carrea...................expédié 28 juil

CADIX.

Barque San Micheli, Ambrosano....parti 1er mai

RIO DE JANEIRO.

Steamship Herschel......................parti 9 août
Barque Trinacria, Amellas...........parti 8 juil
Navire Fawn, Hopkins.................parti 5 juil

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Ancrage
Aranzas		Alger
Caribbean	Liverpool	1er dist, 27
El Mondo	New York	Alger
Floridian	Liverpool	1er dist, 21
Hudson	New York	2e dist, 8
Morgan City	New York	Alger
Madrid	Savanilla et Colon	1er dist, 38
Parole	Laid up	Alger
S Oteri	Truxillo	1er dist, 15
Tycho Brahe	Liverpool	1er dist, 19
Whitney	Vera Cruz	Alger

NAVIRES.

Stephan	Brême	4e dist, 42

BARQUES.

H L Routh	Brême	4e dist, 40

GOELETTES.

Cefalu	Jamaica	3e dist, 26
R H Locke	....	3e dist, 17
Robt Ruff	Pascagoula	3e dist

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 20,660—Eugène Poulon vs. ses créanciers—No 20,660—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Eugène Poulon soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Michel V. Déjan, notaire, à son bureau No 20 rue Carondelet, en cette ville le MERCREDI, 22me jour d'août 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient être présentées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Anatole A. Ker, avocat auparavant nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire soit notifié de ces procédures.

Nouvelle-Orléans, 19 juillet 1888.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
20 juil—3f en 23 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 24,683—Division A—Mme Isabelle Guthrie femme de James Moore Trimble, vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la pétitionnaire, Mme Isabelle Guthrie, femme de James Moore Trimble, soit autorisée à instituer et poursuivre ces procédures et que la cession des biens faite par la dite pétitionnaire soit acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jos. Duvigneaud, notaire, à son bureau, No 82 Passage de la Bourse, en cette ville, le LUNDI, 10me jour de septembre 1888, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires de la pétitionnaire, d'élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui leur seront soumises, et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi bien que contre les biens de la dite pétitionnaire sont suspendues; et que J. F. C. Waldo, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 7 août 1888.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. MARKS, Député Greffier.
11 août—3f en 10 sept

ASSURANCES.

Dix-huitième Etat Annuel

—DE—

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1887:

Primes reçues.
Sur risques de feu..........$225,406 98
Sur risques de marine.........3,756 82
Sur risques de rivière.........3,110 34
$232,274 14
A ajouter, primes non acquises de 1886..........70,255 00
Primes totales..........$302,529 14
A ajouter, intérêts et profits et pertes..........27,397 12
Revenus..........$329,926 26
A déduire, pertes payées:
Sur risques de feu...$119,852 01
Sur risques de marine..........7,199 07
Sur risques de rivière..........155 03
Total des pertes payées..........$127,206 11
Retour de primes et cancellations..........5,221 17
Commissions..........35,387 24
Réassurances..........17,869 54
Licences..........1,000 00
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publicité, etc..........34,406 30
Déboursés..........$221,642 36
Surplus..........$108,283 90
Primes non acquises de 1887..........$60,695 00
Pertes ajustées et non ajustées..........34,000 00 | 94,695 00
Bénéfice net..........$13,588 90

ACTIF.

Argent en caisse..........$34,753 84
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi..........15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats..........13,912 61
$10,000 Bons des Etats-Unis à 4 0/0..........12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans..........134,310 00
$53,200 Bons à Primes de la Nlle-Orléans (dont $2 100 sont des Drawn bonds)..........71,953 00
Primes en voie de recouvrement..........12,628 77
Prêts sur hypothèque..........42,484 34
Billets à recevoir..........3,035 00
Billets à recevoir pour primes..........2,421 65
Actions et autres valeurs..........12,144 80
Meubles et installations de bureau..........2,500 00
Total..........$358,844 01

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. G. LANAUX, Président.
Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 88.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.
17 jan—1m

21me Etat de Situation Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT aux exigences de la charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1887:

Primes sur incendie..........$183,534 79
Primes sur mers..........3,229 87
Primes sur rivières..........1,189 34
Totales primes..........$187,954 00
A ajouter: Risques non acquis de 1886..........37,801 16
Total..........$225,755 16
A ajouter intérêt, profit et pertes..........$32,077 86
Moins appointements et dépenses générales..........12,224 12
Fonds du surplus de 1886..........20,853 54 | 19,367 02
Total..........$265,975 72
Pertes payées—
Sur primes d'incendie $84,478 70
Sur primes de mers..........3,136 51
Sur primes de rivières..........1,756 17
$89,372 81
Compte de réassurances..........34,630 77
Primes remboursées et commissions..........45,886 47
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, Bureau de sauvetage, souscriptions..........6,923 77
$176,813 22
Total..........$89,162 50
Réserve pour—
Primes non expirées..........$37,146 53
Pertes non payées..........12,646 95
Dividende 5 0/0 déclaré en juillet 1887..........10,000 00
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1888..........10,000 00
Fonds de surplus de 1887..........19,367 02
$89,162 50—89,162 50

ACTIF

Billets reçus pour primes..........64 00
Primes en collection..........30,959 32
Prêts sur nantissement..........9,850 50
Prêts sur hypothèques..........5,925 00
Bons des Etats Unis et d'Etat, Bons consolidés et Bons à primes de ville..........98,815 00
Banques, assurances et autres stocks..........20,945 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autres propriétés foncières..........69,619 34
Meubles et installation..........2,367 75
En caisse et en banque..........32,616 58
$279,162 50

L'exposé ci-dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.
(Signé) R. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1888.
W. G. HART, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a été résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 0/0 cinq pour cent faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital pour l'année finissant le 31 décembre 1887, pour être payé sur demande.

DIRECTEURS.
R. ZUBERBIER, HERM. CURTIUS,
J. J. WECKERLING, J. J. LANGLES,
J. HASSINGER, J. B. MERILH,
P. W. DIELMAN, JOHN THORN,
J. B. MEYERS, LOUIS GRUNEWALD,
GEO. H. BRAUGHN, A. G. RICKS,
FRANK VATTER, W. W. HUCK,
C. B. FISCHER.
15 jan—1m

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.
No 104 rue du Canal.

TRENTE QUATRIEME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte—
Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1888, y compris les primes non acquises de l'année précédente—
Sur risques d'incendie..........$169,969 74
Sur risques maritimes..........4,661 87
Sur risques de rivières..........5,665 35
Total des primes..........$180,296 96
Moins—Primes non acquises..........53,446
Primes nettes acquises au 31 mai 1888..........$126,850 96
Pertes payées—
Sur risques de feu..........35,371 83
Sur risques maritimes..........1,988 23
Sur risques de rivières..........2,731 59
Taxes et dépenses, moins intérêts..........16,712 56
Réassurances et primes rendues..........16,221 16 | 73,025 42
Profits..........$53,825 54
Moins 7 1/2 0/0 de dividendes déclarés..........45,000 00
Surplus..........$8,825 54

La Compagnie possède de l'actif suivant:
Propriétés foncières $275,482 96
Actions de banques et de chemins de fer..........40,720 11
Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres..........83,768 11
Billets recevables..........49,799 09
Primes en cours de collection..........23,236 53
Actions d'assurances..........809 00
Billets hypothécaires en par jugement..........4,335 00
Argent comptant..........22,539 32
$500,690 46

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
Signé P. FOURCHY, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle Orléans.
Fait sous serment pardevant moi, ce 29me jour de juin 1888.
Signé JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.
D. A. Chaffraix, Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith, W. H. Rollinger,
Paul Capdevielle, Alden McLellan,
Aristide Hopkins, John B. Lafitte,
Paul Fourchy, D. Fatjo,
U. Bassetti.
1 juillet—1m

Succession de Mme Christine O'Connor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 24,637—Division B.—Attendu que Mme Clara Vatter, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Christine O'Connor, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 août—3 8 13.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:

73.....CHARTRES.....73

BUREA[illegible]

NOUVE[illegible]

PRIX DE[illegible]

VENTES

Projet de [illegible] coopérati[illegible]